



CONSEIL D'ETAT

Château cantonal
1014 Lausanne

Monsieur Rémy Jaquier
Président du Grand Conseil
Place du Château 6
1014 Lausanne

Réf. : CS/15024270

Lausanne, le 19 septembre 2018

Détermination Marc-Olivier Buffat et consort sur la réponse du Conseil d'Etat à son interpellation "Cargo Sous Terrain – Quelle stratégie et participation d'investissement pour le canton de Vaud ?" (16_INT_640)

Monsieur le Président,

Par la présente, le Conseil d'Etat donne suite à la détermination Marc-Olivier Buffat sur la réponse à son interpellation citée en titre, que le Grand Conseil a renvoyée au Conseil d'Etat dans sa séance du 12 juin 2018. Le texte de la détermination est le suivant :

"Le Grand Conseil souhaite que le Conseil d'Etat s'engage activement dans le développement et la création d'infrastructures de transport marchandises permettant un transfert modal. Le Conseil d'Etat est invité à compléter la stratégie cantonale du transport de marchandises d'une analyse du projet Cargo Sous Terrain".

Le Conseil d'Etat est heureux de constater l'intérêt que porte le Grand Conseil à la question du développement du transport de marchandises par le rail. Le Conseil d'Etat partage cet intérêt et l'a démontré par l'Exposé des motifs et projet de décret accordant au Conseil d'Etat un crédit d'étude de CHF 1'400'000 pour financer l'élaboration de la stratégie cantonale du transport de marchandises, soumis au Grand Conseil, et validé par celui-ci à l'unanimité, le 6 février dernier. L'analyse du projet Cargo Sous Terrain et des enjeux qu'il soulève pour le canton de Vaud, notamment en termes d'aménagement territorial, fera partie des analyses à conduire.

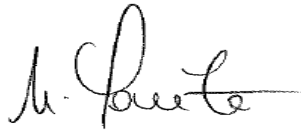
Le Conseil d'Etat est déjà actif auprès des partenaires fédéraux (Office fédéral des transports, CFF) pour le développement d'interfaces de transport, comme c'est le cas de la future plateforme de transbordement de Vufflens-la-Ville pour laquelle l'Etat a

acquis une parcelle afin de faciliter la réalisation de ce projet mené par les CFF et qui bénéficiera de financements fédéraux. En s'appuyant sur la future stratégie du transport de marchandises, le Conseil d'Etat entend bien favoriser le transport de marchandises par le rail. Cela passera probablement par la réalisation de mesures infrastructurelles sur le territoire vaudois.

En vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de notre considération distinguée.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

LA PRESIDENTE



Nuria Gorrite

LE CHANCELIER



Vincent Grandjean

Copie

- DGMR